



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine

APPEL DE CANDIDATURES

Une directrice ou un directeur Département d'anesthésiologie et de soins intensifs

La Faculté de médecine de l'Université Laval est à la recherche d'une candidate ou d'un candidat au poste de directrice ou de directeur au Département universitaire d'anesthésiologie et de soins intensifs. La nouvelle directrice ou le nouveau directeur sera nommé pour une période de quatre (4) ans avec la possibilité d'un renouvellement pour une même période.

Description du Département

Le Département d'anesthésiologie et de soins intensifs compte 16 professeures et professeurs réguliers d'affiliation syndicale AMCEL, 3 professeures et professeurs réguliers d'affiliation syndicale SPUL, 25 professeures et professeurs de clinique et 150 chargées d'enseignement et chargés d'enseignement répartis dans les hôpitaux de la région de Québec, de Lévis et du Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux (RUISSS) de l'Université Laval. Le Département comprend également une Division de soins intensifs adulte.

Le Département est responsable du programme de résidence d'anesthésiologie, du programme de résidence en médecine de soins intensifs adulte, et des programmes de fellowship et de formation complémentaire en douleur chronique. En moyenne, 55 résidentes et résidents sont formés dans ces différents programmes.

Le Département supporte également plusieurs chercheuses et chercheurs dans les domaines des soins intensifs neurologiques, de l'assistance respiratoire, de la médecine périopératoire, des mécanismes de la douleur chronique et ses approches thérapeutiques.

Mandat

La directrice ou le directeur du Département est nommé pour un mandat de quatre (4) ans par le Conseil d'administration de l'Université Laval, sur recommandation de la doyenne et après consultation des membres du Département. Elle ou il ne peut cependant être nommé pour plus de deux mandats consécutifs.

Description de fonction

Sous l'autorité de la doyenne, le directeur ou la directrice a pour fonctions, à l'intérieur de son Département, de voir à l'organisation et à la qualité de l'enseignement et de la recherche, de s'assurer de la qualité du travail universitaire des professeures et professeurs ainsi que des étudiantes et étudiants selon les normes déterminées par les règlements de la Faculté de médecine et de veiller à ce que soient observées les décisions du Conseil d'administration, du Conseil universitaire, du Comité exécutif ainsi que du Conseil de la Faculté.

Le directeur ou la directrice doit également convoquer et présider les réunions des assemblées des professeures et professeurs du Département (AMCEL et SPUL) et consulter les professeures et professeurs de son Département sur toute question importante, notamment sur l'engagement des professeures et professeurs. Il doit aussi consulter les étudiantes et étudiants sur les questions qui les intéressent directement. Le directeur ou la directrice du Département d'anesthésiologie et de soins intensifs peut être assisté dans ses fonctions par un ou des adjoints ou adjointes.

Exigences en conformité avec la politique facultaire

La candidate ou le candidat est reconnu pour son implication en enseignement et en recherche. Elle ou il présente également les capacités de gestion suivantes : vision stratégique, leadership mobilisateur, partenariat, communication interpersonnelle et organisationnelle, gestion du changement et gestion de l'ambiguïté et des paradoxes. La candidate ou le candidat doit détenir le titre de professeure agrégée, professeur agrégé, professeure, professeur de clinique, ou professeure, professeur titulaire, ou une expérience professionnelle jugée équivalente. Si la candidate ou le candidat est médecin, elle ou il doit être membre en règle ou apte à devenir membre du Collège des médecins du Québec. La candidate ou le candidat doit également maîtriser le français et l'anglais, tant oralement que par écrit.

Rémunération : Salaire selon les barèmes facultaires et le statut de la candidate ou du candidat.

Date d'entrée en fonction : 1^{er} janvier 2026.

Durée du mandat : La personne sera nommée pour une période de quatre (4) ans avec possibilité d'un renouvellement pour une même période.

Pour de plus amples détails, vous pouvez consulter le [site Web](#) de la Faculté de médecine.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, en format électronique ou papier, une lettre de motivation accompagnée d'un *curriculum vitae* abrégé et d'un document présentant succinctement le plan d'action envisagé pour rencontrer les attentes de ce poste, et ce, **avant le 10 octobre 2025, 16 h**, à l'attention de Mme Marie Arsenault, doyenne, Faculté de médecine, Université Laval, Pavillon Ferdinand-Vandry, local 4684, Québec (Québec) G1V 0A6. Courriel : doyenne@fmed.ulaval.ca.
Pour informations : (418) 656-2301.

Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir, à l'ensemble de son personnel, un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'Immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de citoyenne canadienne ou de résidente permanente ou de résident permanent.